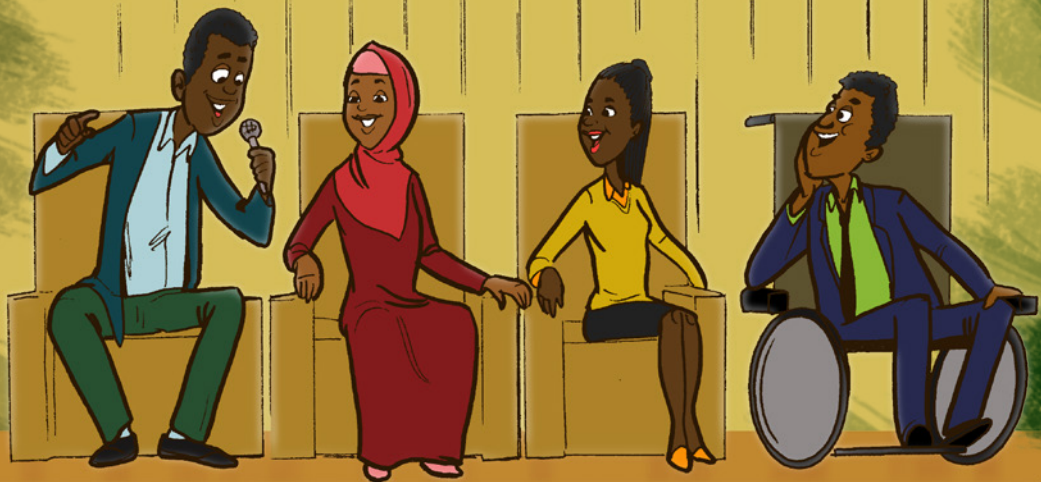




**AGA**  
African Governance Architecture

# STRATÉGIE DE MOBILISATION DES JEUNES

2016-2020

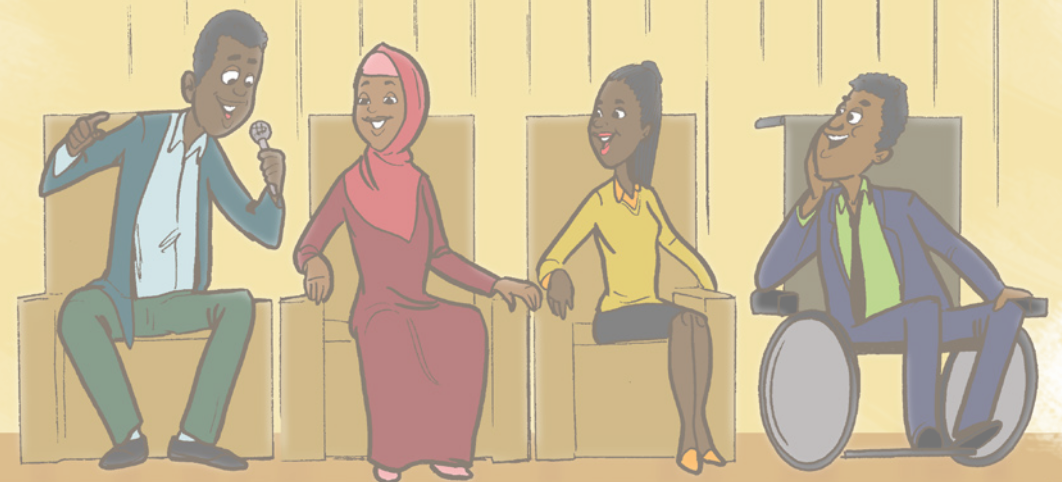




AGA  
African Governance Architecture

# STRATÉGIE DE MOBILISATION DES JEUNES

2016-2020



AGA  
African Governance Architecture

Publication de l'Architecture de gouvernance africaine (AGA)  
Département des Affaires Politiques,  
Commission de l'Union africaine  
Rue Roosevelt, W21, K19  
PO Box 3243  
Addis Abeba  
Ethiopie

© AUC, janvier 2018

[www.aga-platform.org](http://www.aga-platform.org)  
[www.au.int/pa](http://www.au.int/pa)  
#DGTrends

Laughing Gas Design

# CONTENU

## À PROPOS DE L'ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE AFRICAINE

But et objectifs spécifiques  
Membres de la plateforme de gouvernance africaine

## SECTION 1: LE DÉFI DE LA MOBILISATION DES JEUNES EN AFRIQUE

Contexte de la stratégie  
Justification de la stratégie  
Processus de développement d'AGA-YES

## SECTION 2: LA MOBILISATION DES JEUNES EN PERSPECTIVE

À propos d'AGA-YES  
L'échéancier d'AGA-YES  
Principes Directeurs  
Directions stratégiques

## SECTION 3: CADRE DE MISE EN ŒUVRE, DES RESPONSABILITÉS ET DE S & E

Mise en œuvre d'AGA-YES  
Évaluation d'impact d'AGA-YES  
Rôles, responsabilités et engagements des principaux intervenants

I  
III  
IV  
  
1  
1  
3  
6  
  
8  
8  
10  
13  
15  
  
17  
17  
18  
18



# À PROPOS D'AGA



# BUT ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'objectif principal d'AGA est de créer un cadre de dialogue entre les parties prenantes dans le but ultime d'harmoniser les instruments des valeurs partagées de l'UA et de coordonner les initiatives visant à promouvoir et consolider la gouvernance démocratique sur le continent.

## LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES D'AGA SONT DE:

L'Architecture africaine de gouvernance (AGA) s'inspire de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) qui exprime la volonté de l'UA de «promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples, consolider les institutions et la culture démocratiques et assurer la bonne gouvernance et l'état de droit. Cette détermination est étayée par les objectifs et principes connexes énoncés aux articles 3 (g et h) et 4 (m) de la loi sur la promotion, la protection et le respect des droits de l'homme, les principes et institutions démocratiques et la bonne gouvernance. Ces idéaux sont davantage renforcés par des normes, des déclarations, des décisions et des instruments adoptés par l'UA, en particulier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ACDEG).

Le mandat d'AGA découle de la Décision de la 15ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA (AU / Dec.304 (XV)) tenue en juillet 2010. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont rappelé la décision adoptée par la 16ème Session Ordinaire du Conseil Exécutif de l'UA et entérinée par la 14ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine pour consacrer le thème de la 16ème Session Ordinaire la Conférence africaine aux valeurs partagées de l'UA, qui s'est tenue à Addis-Abeba en 2011 et a fourni un mandat pour la mise en place d'une «Architecture panafricaine sur la gouvernance».

Afin de donner effet à la décision de l'Assemblée sur l'établissement d'une architecture de gouvernance panafricaine, la Commission de l'Union africaine (CUA) a établi AGA comme «plateforme de dialogue entre les différentes parties prenantes» mandatées pour promouvoir et renforcer la gouvernance démocratique en Afrique, en plus de traduire les objectifs des déclarations de portée juridique et politique dans les valeurs partagées de l'UA.

AGA est opérationnel à travers la Plateforme de Gouvernance Africaine, le mécanisme institutionnel composé d'Organes, Institutions et Communautés Économiques Régionales (CER) de l'UA avec un mandat formel pour la promotion et la pérennisation de la démocratie, la gouvernance et les droits humains en Afrique. La Plateforme africaine de gouvernance est organisée autour de cinq pôles et ses opérations sont coordonnées par le Secrétariat de l'AGA basé au Département des affaires politiques de la CUA.

1



Accélérer la ratification, la domestication, la mise en œuvre et le suivi des Instruments ayant trait aux valeurs partagées africaines;

2



Approfondir la synergie, la coordination, la coopération et l'harmonisation des instruments ayant trait aux valeurs partagées entre les organes de l'UA, les institutions et les CER sur les questions de démocratie, de gouvernance, des droits de l'homme et de l'humanitaire;

3



Renforcer la capacité des organes de l'UA, des institutions et des CER pour aider les États membres à renforcer la gouvernance et à consolider la démocratie par la mise en œuvre de l'Agenda sur les valeurs partagées;

4



Améliorer la participation populaire et la mobilisation citoyenne pour la réalisation de la démocratie, de la gouvernance et du respect des droits de l'homme et des peuples;

5



Coordonner l'évaluation et les rapports sur la mise en œuvre et respect des normes de l'UA sur la gouvernance et la démocratie stipulées dans les Articles 44, 45 et 49 de l'ACDEG;

6



Favoriser le dialogue et partager les leçons comparables sur les tendances, les défis, les opportunités et les perspectives d'amélioration de la gouvernance et de la démocratie dans les États membres;

7



Générer, gérer et diffuser les connaissances sur le programme des valeurs partagées en Afrique, et de gouvernance démocratique en Afrique;

8



Faciliter l'engagement conjoint et approfondir la synergie avec l'Architecture de paix et de sécurité en Afrique (APSA) dans les interventions stratégiques, notamment la diplomatie préventive, la prévention des conflits et les reconstructions post-conflit et le développement en Afrique.

# MEMBRES DE LA PLATEFORME DE GOUVERNANCE AFRICAINE



LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA



LA COMMISSION DE L'UA



LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES



LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES



LE PARLMENT PANAFRICAIN



LE MÉCANISME AFRICAIN D'EXAMEN PAR LES PAIRS



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE L'UA



LE COMITÉ CONSULTATIF DE L'UA SUR LA CORRUPTION



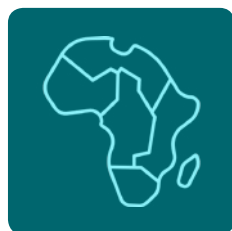
LE COMITÉ AFRICAIN DES EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT



LA COMMISSION DE L'UA AFRICAINE SUR LE DROIT INTERNATIONAL



L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD



LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES





## SECTION 1: LA MOBILISATION DES JEUNES EN AFRIQUE

# LE DÉFI

### CONTEXTE DE LA STRATÉGIE

La population de l'Afrique a augmenté au cours des 50 dernières années. Le continent abrite plus de 1,2 milliard de personnes, dont plus de 60% ont moins de 25 ans<sup>1</sup>. Cette population jeune<sup>2</sup> a des besoins aigus en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de possibilités d'avancement personnel, ainsi que de démocratie et d'autodétermination. Compte tenu de sa population en croissance rapide, il est prévu que d'ici 2030, le nombre de jeunes en Afrique augmentera de 42%<sup>3</sup>. Cette projection présente à la fois des opportunités et des défis pour le programme de paix et de développement du continent, ainsi qu'en matière de promotion de la gouvernance démocratique sur le continent.

<sup>1</sup>La population jeune et croissante de l'Afrique: réflexions sur un continent à un tournant; <http://mo.ibrahim.foundation/news/2017/africas-growing-youthful-population-reflections-continent-tipping-point/>

<sup>2</sup>Selon la Charte africaine de la jeunesse 2006, la jeunesse ou les jeunes signifie toute personne âgée de 15 à 35 ans. C'est pourquoi, dans le contexte d'AGA-YES, elle fera office de définition de travail de la jeunesse ou des jeunes.

<sup>3</sup>FNUAP 2015. Données sur la population n° 2015/1; [http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts\\_2015-1.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2015-1.pdf)

Au fil des ans, les organes de la politique de l'Union africaine (UA) ont adopté des cadres normatifs et politiques pour améliorer la participation des jeunes dans les sphères socio-économiques et politiques de la vie. En particulier, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) de 1981 reconnaît le droit de chaque citoyen de participer librement au gouvernement de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis, conformément aux dispositions de la loi. Ce droit est repris par la Charte africaine de la jeunesse de 2006 (AYC) en vertu de l'article 11, qui stipule que chaque jeune a le droit de participer à toutes les sphères de la vie. Ce droit est également reconnu dans d'autres instruments de l'Union africaine (UA), notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ACDEG) et des documents politiques comme l'Agenda 2063<sup>4</sup> en tant qu'un des facteurs permettant la réalisation du programme de gouvernance démocratique et de développement de l'Afrique. Malgré l'existence de ces cadres et le fait que la jeunesse constitue une masse critique pour la pérennisation des gains modestes en matière de gouvernance démocratique et de développement en Afrique, son engagement significatif dans ces processus est resté insuffisant en raison de réformes concrètes limitées ou des pratiques soutenues.

Les défis auxquels les jeunes sont confrontés en matière de participation significative à la gouvernance démocratique et au développement en Afrique ont largement été attribués aux écarts entre les politiques, les stratégies, la mise en œuvre et l'impact qui en résulte. Cette situation a encore été aggravée par des lacunes en matière de capacités institutionnelles, des attitudes socioculturelles inhibitrices bien ancrées et des allocations budgétaires insuffisantes pour soutenir et élargir des programmes efficaces axés sur les jeunes et fondés sur des données factuelles. En outre, les inégalités socio-économiques continuent d'avoir un impact structurel négatif sur les capacités des jeunes hommes et femmes à jouer un rôle actif dans les processus de gouvernance démocratique, limitant leur capacité à s'engager activement dans l'espace politique.

De plus, les lacunes aux niveaux national, régional et continental dans la mise en œuvre des cadres normatifs, la capacité limitée des réseaux et des organisations de jeunes à s'engager efficacement dans les processus politiques, entre autres, continuent d'entraver la participation significative des jeunes dans toutes les sphères de la vie. Plus précisément, les jeunes femmes et les jeunes filles du continent font face de manière disproportionnée à des défis variés aux côtés de leurs homologues masculins. De même, les exclusions socioculturelles et économiques continuent de se manifester sous la forme de l'accès limité des femmes aux possibilités de rétablissement des effets de la violence, de la possibilité d'obtenir réparation pour les violations des droits de l'homme et de participer aux processus de réforme des lois et des institutions publiques dans un contexte d'après conflit<sup>5</sup>.

Malgré cette myriade de défis, la croissance de la population jeune en Afrique se caractérise par un grand potentiel, du dynamisme, de l'ingéniosité, de la résilience et des aspirations. Aujourd'hui, les jeunes africains revendiquent de plus en plus la place qui leur revient dans la gouvernance démocratique et dans les espaces socio-politiques qui affectent leur vie. Les jeunes entreprennent activement une mobilisation citoyenne ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), entre autres mécanismes de mobilisation, pour faire la lumière sur leurs difficultés. De surcroît, les jeunes contribuent de manière évidente aux efforts en cours pour promouvoir des élections démocratiques crédibles; aux processus de réforme constitutionnelle inclusifs; aux efforts de paix et de réconciliation et à divers types de programmes et de projets de prestation de services au sein de leurs communautés. Les jeunes mettent aussi en place des solutions innovantes visant à améliorer les mécanismes de transparence et de responsabilité; à améliorer les relations et la mobilisation État-citoyens; ainsi que l'approfondissement de la culture de la paix et de la démocratie en Afrique. Le défi, cependant, reste la nature sporadique de ces interventions et leur déconnexion apparente aux normes, politiques et standards régionaux.

<sup>4</sup>L'Agenda 2063 est un cadre commun de l'UA pour la croissance inclusive et le développement durable pour l'Afrique à réaliser dans les cinquante prochaines années. Il a été adopté en 2013 par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA à travers la Déclaration solennelle du 50e anniversaire qui a été ratifiée lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine.

<sup>5</sup>Mémoire sur la paix et la sécurité d'ONU Femmes <http://www.unwomen.org/en/what-we-do/peace-and-security#sthash.2WjkNybU.dpuf>



## JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Consciente du fait que les jeunes sont positionnés pour jouer un rôle important dans le renforcement de la gouvernance démocratique en Afrique, l'Architecture de la gouvernance africaine (AGA) reconnaît que ces jeunes sont des acteurs clés de la promotion de la bonne gouvernance et de la consolidation de la démocratie sur le continent. Plus précisément, les membres de la Plateforme africaine de gouvernance sont mandatés pour renforcer la mobilisation et la participation des citoyens africains, notamment des femmes, des jeunes et de la société civile dans les initiatives et programmes visant à promouvoir la bonne gouvernance et consolider la démocratie en Afrique.

Les gens apparaissent constamment en tant qu'agents de changement, des jeunes et des partenaires, qui peuvent contribuer positivement aux processus de changement sociétal et influencer leurs pairs et leurs communautés à se joindre à eux pour agir en faveur de meilleures communautés. La conviction que les jeunes jouent un rôle clé dans le renforcement de la gouvernance démocratique en Afrique est corroborée par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA dans la Charte africaine de la jeunesse 2006, par laquelle ils reconnaissent que «la plus grande richesse de l'Afrique est sa population jeune et qu'à travers sa pleine participation, les Africains peuvent surmonter les difficultés qui les attendent ».

De plus, la force démographique des jeunes Africains et leur intérêt accru pour la gouvernance socio-économique et politique du continent offrent une opportunité sans précédent pour l'approfondissement des processus de gouvernance démocratique et des institutions en Afrique. La mise en œuvre de la politique locale, nationale, régionale et continentale, en plus des changements d'attitudes socioculturelles, est un facteur clé de renforcement des potentiels créatifs de la population jeune et hétérogène de l'Afrique. Garantir aux jeunes un meilleur accès aux espaces politiques et de gouvernance est un facteur déterminant pour la réalisation des objectifs et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies<sup>6</sup>.

<sup>6</sup>Les objectifs de développement durable (ODD), appelés objectifs mondiaux, sont un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et veiller à ce que tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité. Ce sont 17 objectifs, qui s'appuient sur les succès des objectifs du Millénaire pour le développement. Ils sont entrés en vigueur en janvier 2017.

Plus précisément, l'Aspiration 3 de l'Agenda 2063 envisage «une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit» dans laquelle les femmes sont pleinement intégrées dans toutes les structures de décision et de gouvernance et les jeunes jouent un rôle de leadership. En outre, l'Agenda 2063 est d'avis que l'autonomisation accrue et la participation effective des jeunes d'Afrique représentent une énorme opportunité pour la transformation technologique, la gouvernance démocratique et la croissance économique. D'autre part, l'Objectif de développement durable 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et la création d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Compte tenu de ce qui précède, plusieurs efforts sont entrepris pour améliorer la participation des jeunes aux processus de gouvernance démocratique. Au niveau continental, les organes de la politique de l'UA ont adopté des cadres normatifs et politiques destinés à guider les États membres de l'UA vers une mobilisation significative des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique. Ceux-ci ont inclus ACHPR, AYC et ACDEG. En outre, l'UA a adopté le Plan d'Action de la Décennie de la Jeunesse (DPoA) 2009 - 2018, un cadre pour l'engagement multisectoriel et multidimensionnel de toutes les parties prenantes vers la réalisation des buts et objectifs de l'AYC. Bien que plusieurs initiatives aient été entreprises par les organes politiques de l'UA, les communautés économiques régionales (CER), les acteurs étatiques et non étatiques pour intégrer les perspectives des jeunes dans leurs programmes et interventions dans le cadre du DPoA, il existe encore des lacunes en matière d'implication des jeunes dans les initiatives de gouvernance démocratique, caractérisées par des mécanismes de mobilisation sporadiques.

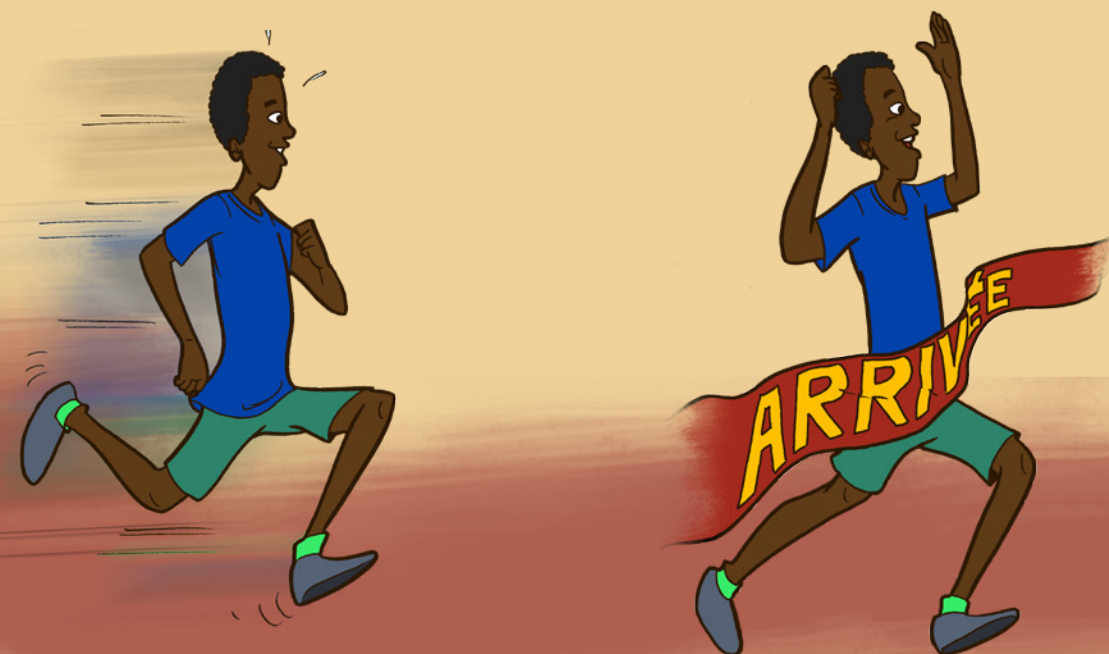
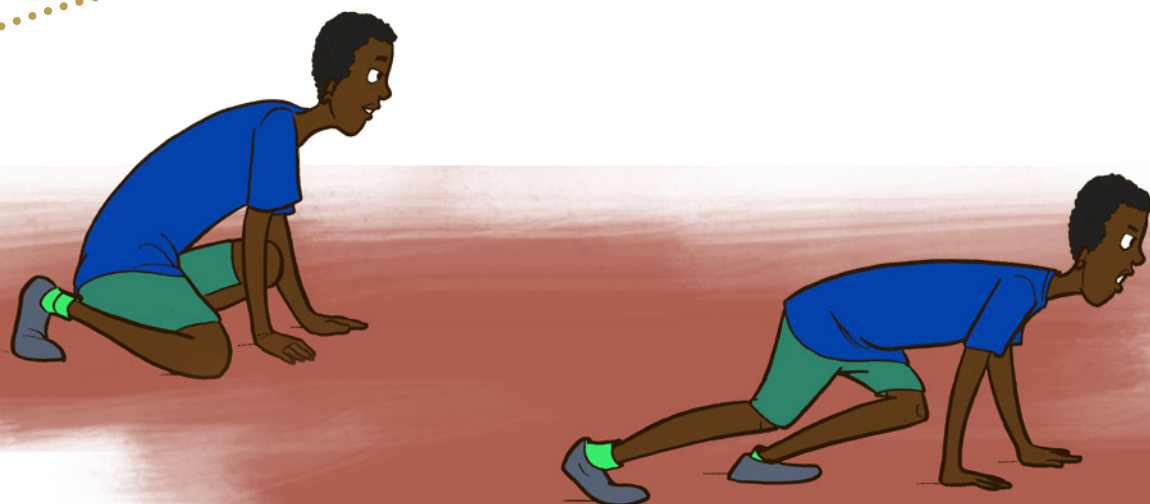
Au niveau régional et national, les CER et les États membres de l'UA entreprennent de plus en plus de réformes juridiques et politiques visant à créer un environnement favorable à la participation active des jeunes aux processus de gouvernance démocratique. Plusieurs pays ont adopté des politiques nationales de la jeunesse et créé des ministères, des départements et des agences de la jeunesse pour traiter les questions de développement de la jeunesse en général. Dans de nombreux cas, des parlements nationaux de la jeunesse et des groupes consultatifs ont été créés pour fournir des espaces d'engagement stratégique des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique, en particulier au niveau national. De plus, les jeunes, par le biais de réseaux et d'organisations dirigés par ou axés sur les jeunes, s'organisent de plus en plus autour de formations nationales, régionales et continentales afin d'agrèger et de transmettre les perspectives des jeunes dans les politiques, stratégies et programmes nationaux, régionaux et continentaux. Cependant, l'absence d'institutionnalisation de ces efforts, conjuguée à des limitations de capacités, à des problèmes de ressources et à l'absence de plateformes formelles de partage d'enseignements comparables, continue de limiter l'impact de ces initiatives.

La Stratégie de la mobilisation des jeunes en faveur de l'architecture de gouvernance africaine (AGA-YES) vise donc à fournir un cadre directeur aux organes de la politique de l'UA et aux CER pour assurer un engagement durable des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique dans le cadre de l'AGA. AGA-YES vise à encourager l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités, la production et la diffusion des connaissances ainsi que le plaidoyer auprès des organes politiques de l'UA, des États membres, des réseaux et des organisations dirigés par ou orientés vers les jeunes en faveur d'une mobilisation accrue des jeunes hommes et femmes dans les processus de gouvernance en Afrique.

## PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT D'AGA-YES

L'idée de développer AGA-YES a été élaborée lors de la Consultation des Jeunes au cours du deuxième Dialogue annuel de Haut Niveau sur la Démocratie, la Gouvernance et les Droits de l'Homme<sup>2</sup>, qui s'est tenue à Dakar au Sénégal du 23 au 24 novembre 2013. Les participants à la consultation, sous le thème «Renforcer le constitutionnalisme et l'état de droit en Afrique», ont appelé à un engagement plus structuré, nuancé et stratégique des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique sur le continent en général et dans les initiatives des membres de la Plateforme de la gouvernance africaine en particulier.

En réponse à cet appel, le Secrétariat de l'AGA, avec le soutien de l'Institut démocratique national (NDI), a mené une enquête sur la perception de la jeunesse sur les initiatives de démocratie, d'élections et de gouvernance de l'UA en 2014. L'enquête a été conçue pour évaluer les interactions des jeunes Africains avec les organes de la politique de l'UA, ainsi que la visibilité et la compréhension d'AGA. L'enquête a été distribuée par voie électronique à plus de 500 organisations dirigées par et/ou axées sur les jeunes à travers le continent. Certaines des principales conclusions de l'enquête suggèrent que les jeunes du continent veulent se mobiliser en tant que partenaires de l'UA et s'impliquer davantage dans les activités visant à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie aux niveaux national, régional et continental. Les résultats de l'enquête suggèrent en outre que les jeunes comprennent parfaitement leur rôle en tant que catalyseurs de la stabilité, de la croissance et de la transformation sur le continent.





À la lumière des résultats de l'enquête, le Secrétariat de l'AGA s'est lancé dans l'élaboration du projet d'AGA-YES sur la gouvernance démocratique. Le projet a été présenté pour examen à la Consultation des jeunes au cours du troisième Dialogue annuel de haut niveau sur la démocratie, les élections et la gouvernance qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya, en septembre 2014. Les participants à la consultation ont contribué à l'amélioration du projet, ont applaudi les efforts et recommandé que le projet soit soumis à des experts pour examen. En conséquence, un atelier d'examen d'experts a été organisé à Midrand (Afrique du Sud) en mai 2015 pour obtenir les points de vue de ces derniers sur les différentes composantes du projet. Les participants à l'atelier provenaient des cinq régions du continent et comprenaient des représentants de certains réseaux et organisations orientés vers et dirigés par les jeunes, avec un engagement thématique sur les cinq pôles de l'AGA. Le projet final a ensuite été achevé lors d'un atelier de finalisation avec des dirigeants de la jeunesse et des experts de la gouvernance démocratique issus de tout le continent à Addis-Abeba, en Éthiopie. L'atelier a facilité l'alignement de l'AGA-YES avec le DPoA de l'UA, en se concentrant spécifiquement sur la «représentation et la participation accrues des jeunes dans les processus intergouvernementaux et la prise de décision»<sup>8</sup>.

Le projet final d'AGA-YES a ensuite été présenté à la réunion de la Commission de l'UA en octobre 2015, où les membres de la Commission - Président et Commissaires - l'ont approuvé comme document politique pour guider la mobilisation des jeunes pour la démocratie, les élections et la gouvernance au niveau continental et régional. La réunion a également recommandé que le projet soit présenté aux membres de la Plateforme africaine de gouvernance pour adoption finale. Par la suite, le projet d'AGA-YES a été présenté et adopté par les chefs techniques et politiques des Membres de la Plateforme africaine de gouvernance lors de leurs réunions statutaires qui ont eu lieu respectivement à Midrand en Afrique du Sud et à Kigali au Rwanda en décembre 2015.

<sup>7</sup>Le Dialogue de haut niveau sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance est une réunion annuelle de la Plateforme africaine de gouvernance qui vise à fournir un forum aux Membres de la Plateforme, aux acteurs étatiques et non étatiques, entre autres parties prenantes pour discuter de la démocratie, des droits de l'homme et des tendances, défis et perspectives du continent.

<sup>8</sup>Plan d'action de la décennie de l'Union africaine 2011



## SECTION 2

# LA MOBILISATION DES JEUNES D'AGA

## EN PERSPECTIVE

### À PROPOS D'AGA-YES

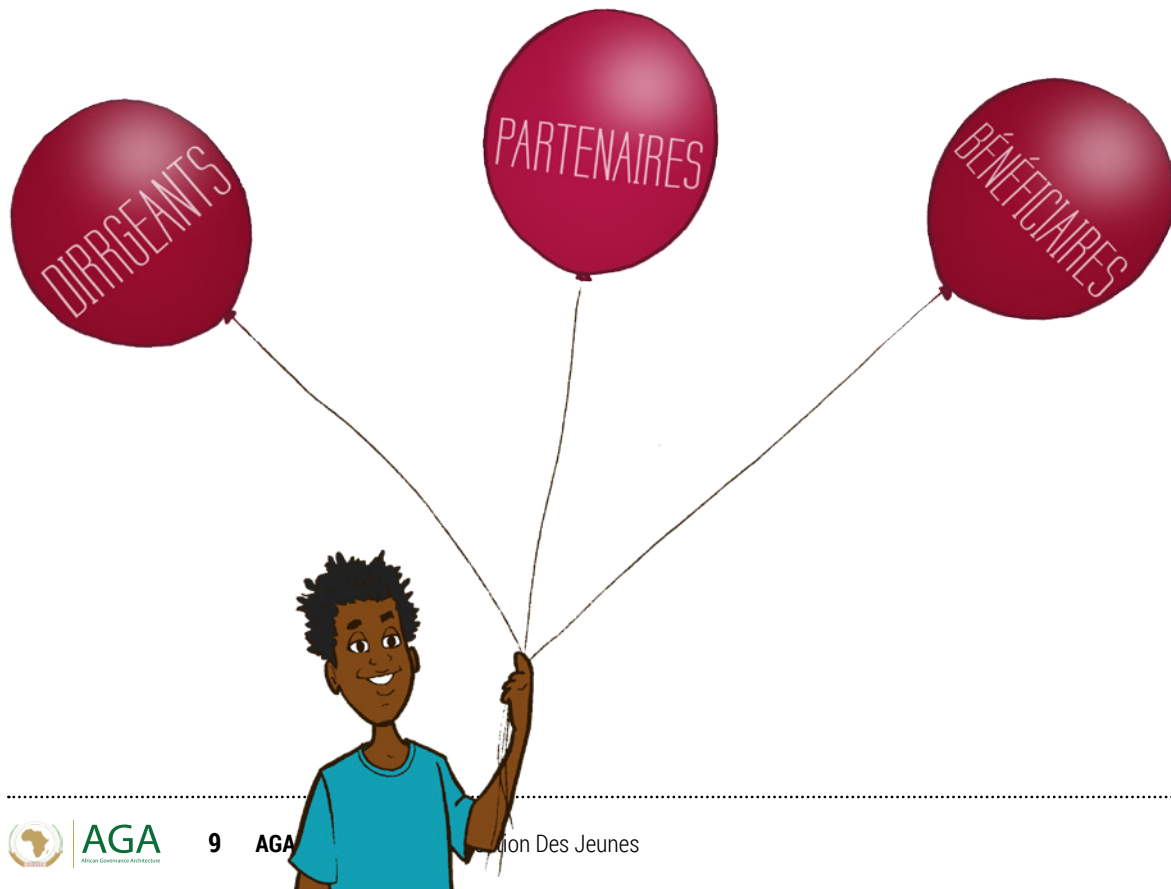
L'idée de développer AGA-YES a pris naissance à la Consultation des Jeunes lors du deuxième Dialogue annuel de Haut Niveau sur la Démocratie, la Gouvernance et les Droits de l'Homme, qui s'est tenu à Dakar au Sénégal du 23 au 24 novembre 2013. Les participants à la consultation, sous le thème «Renforcer le constitutionnalisme et l'état de droit en Afrique», ont appelé à une mobilisation plus structurée, nuancée et stratégique des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique sur le continent en général et les initiatives des membres de la Plateforme africaine de gouvernance en particulier.

AGA-YES prévoit une mobilisation significative des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique à trois niveaux interdépendants: les jeunes en tant que leaders d'aujourd'hui et de demain ayant la capacité de créer et de mener des actions, programmes et initiatives innovants sur le continent; les jeunes en tant que partenaires jouant des rôles spécifiques dans la définition et la mise en œuvre des initiatives de gouvernance démocratique comme partie intégrante de l'objectif global de l'AGA; et les jeunes en tant que bénéficiaires des actions, programmes et initiatives de l'UA et des CER.



**L'APPROCHE D'AGA POUR UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES À LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE**

**LES JEUNES EN TANT QUE:**



**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

**ÉCHÉANCIER D'AGA-YES**

**L'approche à objectif triple d'AGA-YES en faveur d'une participation significative des jeunes aux processus de gouvernance démocratique, se décline en les objectifs spécifiques suivants:**

- Fournir un cadre directeur pour la mobilisation des jeunes africains dans le programme des valeurs partagées de l'UA dans le cadre des processus de l'AGA;
- Faciliter l'intégration de la jeunesse dans les initiatives de gouvernance démocratique des Membres de la Plateforme de gouvernance africaine et des États membres de l'UA;
- Renforcer les capacités des organisations et des réseaux dirigés par et axés sur les jeunes pour faciliter un engagement significatif des jeunes dans les initiatives de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental;
- Institutionnaliser des plateformes intra et intergénérationnelles pour la participation des jeunes dans les plateformes de formulation de politiques de gouvernance démocratique et de prise de décision aux niveaux régional et continental; et
- Faciliter la contribution des jeunes à la recherche fondée sur des preuves et à l'élaboration de politiques

AGA-YES orientera le fonctionnement des membres de la Plateforme de gouvernance africaine vers une participation significative des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique pour une période de cinq ans (2016 - 2020). Plus précisément, AGA-YES est destiné à compléter la feuille de route stratégique d'AGA; des cibles spécifiques aux jeunes du premier plan de mise en œuvre décennal de l'Agenda 2063 de l'UA; et le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse africaine (2009-2018).

## NOTRE APPROCHE

AGA-YES sera mis en œuvre à travers un éventail d'approches qui serviront de guide pour la réalisation des objectifs de cette stratégie. Ces approches sont :

### 1. PLATEFORMES INSTITUTIONNALISÉES POUR LA MOBILISATION DES JEUNES:



Faciliter l'institutionnalisation de dialogues constructifs et de forums d'interaction entre les organes de l'UA, les institutions, les CER, les États membres, les organisations de la société civile, les partenaires au développement et les jeunes. Ces mécanismes de mobilisation seront essentiels pour intégrer les perspectives, points de vue et compétences des jeunes dans les efforts visant à promouvoir la gouvernance démocratique en Afrique aux niveaux national, régional et continental. Dans le même ordre d'idées, les plates-formes seront utiles pour sensibiliser les jeunes à travers le continent aux instruments normatifs de gouvernance démocratique régionale et continentale. Cela contribuera à renforcer la capacité des jeunes à s'engager de manière significative dans des efforts de plaidoyer en faveur de leur ratification, mise en œuvre et établissement de rapports dans leurs pays respectifs.

### 2. PROJETS ET PROGRAMMES "PAR LES JEUNES, POUR LES JEUNES:"



Projets et programmes «Par les jeunes, pour les jeunes»: Participer à la conception et à la mise en œuvre des projets et programmes «par les jeunes, pour les jeunes», où les jeunes sont non seulement bénéficiaires, mais aussi initiateurs et promoteurs d'initiatives visant à promouvoir la gouvernance démocratique en Afrique. Cela impliquera des efforts délibérés d'intégration de la participation des jeunes dans les initiatives de gouvernance démocratique des membres de la Plateforme de gouvernance africaine et des États membres de l'UA. En outre, un soutien sera apporté aux initiatives des jeunes aux niveaux national, régional et continental qui visent à faire progresser la gouvernance et à consolider la démocratie en Afrique.

### 3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:



Des efforts délibérés seront déployés pour renforcer les capacités des organes de l'UA, des CER, des États membres, des organisations et des réseaux dirigés par et axés sur les jeunes, en particulier dans les initiatives de gouvernance démocratique. Cela créera une compréhension commune des besoins spécifiques des jeunes et des contributions aux processus de démocratisation de leurs pays.

### 4. PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET DE DONNÉES:



Créer des plateformes pour que les jeunes expriment et documentent leurs points de vue et perspectives sur les questions de gouvernance démocratique en Afrique. Les produits de connaissances envisagés à cet égard comprendront des analyses critiques des tendances de la gouvernance démocratique, des défis et des perspectives de jeunes universitaires, chercheurs, experts, dirigeants et individus. Cela a pour but d'intégrer les points de vue et les perspectives des jeunes et de contribuer à la formulation de politiques et à la prise de décisions fondées sur des données factuelles aux niveaux national, régional et continental, ainsi qu'à la recherche universitaire.

### 5. MODALITÉS DE PARTAGE DE L'INFORMATION ET DE RETROACTION:



Établir des plateformes pour partager les informations et les résultats des produits du savoir, y compris des études, des documents, des notes d'orientation et des rapports, ainsi que des leçons et des expériences comparables sur la promotion de la gouvernance démocratique et de la mobilisation des jeunes. Cela doit se faire au moyen d'une utilisation robuste des médias traditionnels et nouveaux, notamment en exploitant les plateformes de médias sociaux et en créant un portail Web interactif.

### 6. PARTENARIATS ET ALLIANCES STRATÉGIQUES:



Mener une cartographie des parties prenantes pour guider l'établissement de partenariats et d'alliances stratégiques avec les partenaires de développement; les organisations de la société civile, y compris les organisations dirigées par et/ou axées sur les jeunes ; Organes, institutions et CER de l'UA; ainsi que les États membres pour faciliter la participation et l'inclusion significatives de la jeunesse africaine et de ses points de vue dans les processus de gouvernance démocratique sur le continent.

### 7. FORMULATION DE POLITIQUES:



Faciliter le développement et la mise en œuvre de politiques aux niveaux national, régional et continental qui renforcent l'engagement significatif des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique sur le continent.

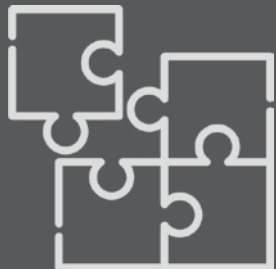
## PRINCIPES DIRECTEURS

### APPROCHE BASÉE SUR LE DROIT:



La mise en œuvre de l'AGA-YES reposera sur quatre piliers de l'approche fondée sur les droits - l'autonomisation, la participation, la non-discrimination et la responsabilité. Grâce à l'autonomisation, la capacité de mobilisation des jeunes sera établie pour interagir de manière significative avec les acteurs nationaux, régionaux et continentaux, exprimer leurs points de vue et perspectives et accéder à des recours pour violations ou abus de leurs droits fondamentaux. Avec la participation, les jeunes s'engageront de manière active et significative dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités qui ont un impact sur leur vie. En vertu de la non-discrimination, la priorité et le soutien, en principe et en pratique, seront accordés aux plus marginalisés et vulnérables de la société, indépendamment du sexe, de l'âge, de l'ethnie, de la religion, de l'état économique, du lieu etc. d'une manière inclusive et transparente qui assurera la responsabilisation ascendante, descendante et latérale de tous les intéressés ainsi que la prise de responsabilité de l'inaction et des actions qui peuvent survenir.

### MUTUALITÉ:



AGA-YES est envisagé comme un cadre pour favoriser une relation mutuellement enrichissante et une responsabilité partagée entre les membres de la Plateforme de gouvernance africaine et les jeunes sur le continent. À la Plateforme africaine de la gouvernance, nous reconnaissons que nous avons beaucoup à apprendre des jeunes et beaucoup à contribuer pour leur participation significative dans les processus de gouvernance démocratique à tous les niveaux. Ce principe facilitera donc un processus d'engagement à double sens, fondé sur l'appréciation de la valeur que les jeunes apportent à la table en tant que partenaires égaux dans l'amélioration de la démocratisation en Afrique.

### ÉGALITÉ:



La mise en œuvre d'AGA-YES doit être fondée sur la compréhension que les êtres humains sont égaux. À ce titre, la priorité sera donnée aux jeunes défavorisés et marginalisés, notamment les jeunes femmes, les handicapés et les jeunes ruraux, pour répondre aux circonstances, structures et relations sociales qui entravent leur pleine participation aux processus de gouvernance démocratique dans leurs pays et communautés en particulier.

### INNOVATION ET CRÉATIVITÉ:



La conceptualisation et la mise en œuvre d'AGA-YES interviennent à un moment où l'Afrique est aux prises avec la manière de tirer parti de l'explosion de la jeunesse aux fins de son processus de démocratisation. À cet égard, AGA-YES est conscient de la nécessité de puiser dans la nature innovante des technologies et des technologies de la jeunesse africaine en faveur d'une mobilisation significative dans les processus de gouvernance démocratique. C'est pourquoi la réalisation des objectifs AGA-YES reposera largement sur les idées et les approches créatives et innovantes de toutes les parties concernées.

### COMPLEMENTARITÉ:



Les initiatives proposées dans AGA-YES sont considérées comme complémentaires aux initiatives et programmes existants aux niveaux national, régional et continental. Ceci est conforme au principe de subsidiarité et aux principes de souveraineté des États dans le contexte des modalités de travail de l'UA.

## DIRECTIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques soulignées dans le présent document sont considérées comme des aspirations à l'engagement des jeunes dans les années à venir. Elles contribueront à la mise en place d'actions concrètes visant à renforcer la gouvernance et à consolider la démocratie aux niveaux national, régional et continental.



### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1:

Sensibilisation accrue auprès des jeunes à propos des Valeurs africaines partagées (normes et standards) sur la gouvernance démocratique;

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2:

Renforcement des capacités institutionnelles pour l'intégration et la mobilisation des jeunes dans les initiatives de gouvernance démocratique des membres de la Plateforme de gouvernance africaine et des États membres de l'UA;

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3:

Capacité améliorée des organisations dirigées par et axées sur les jeunes à faciliter efficacement la mobilisation et la participation des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4:

Plates-formes renforcées de dialogue, d'échanges et d'apprentissage par les pairs inter régionaux et intercontinentaux sur les tendances, défis et perspectives spécifiques aux jeunes pour une meilleure gouvernance et démocratie en Afrique ; et

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 5:

Accroissement de la production de connaissances par les jeunes sur la gouvernance démocratique en Afrique.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE GLOBALE

L'orientation stratégique globale d'AGA-YES doit être d'assurer la "Participation accrue des jeunes aux processus de gouvernance démocratique en Afrique".



### SECTION 3

# MISE EN OEUVRE, RESPONSABILITÉS ET CADRE DE S&E

## MISE EN OEUVRE D'AGA-YES

La mise en œuvre globale de l'AGA-YES sera coordonnée par le Secrétariat de l'AGA. Conformément au cycle de programmation de l'UA, le Secrétariat de l'AGA élaborera, en consultation avec les membres de la Plateforme africaine de gouvernance, des plans de travail annuels visant à concevoir des initiatives qui ont pour but d'améliorer les objectifs stratégiques d'AGA-YES. À cet égard, les plans de travail annuels serviront de cadre de résultats avec lequel un suivi annuel de l'AGA-YES sera entrepris pour assurer la réalisation des objectifs fixés.

Le Secrétariat de l'AGA entreprendra des initiatives pour encourager les Membres de la Plateforme Africaine de Gouvernance, les États Membres de l'UA, les partenaires au développement ainsi que les organisations et réseaux axés sur la jeunesse à adapter leur matrice de résultats et d'extrants (2016-2020)<sup>9</sup> à leur planification et programmation annuelles. Ceci vise à améliorer la programmation pour la jeunesse à tous les niveaux.

## ÉVALUATION D'IMPACT D'AGA-YES

Une évaluation d'impact globale de l'AGA-YES sera réalisée à la fin de la période de cinq ans prévue pour 2020. Néanmoins, un suivi régulier du projet sera effectué annuellement par le biais du Panel consultatif de la jeunesse<sup>10</sup> proposé par l'AGA dans le cadre du suivi général du processus AGA ainsi qu'un examen à mi-parcours en 2018. Le suivi et l'évaluation de l'AGA-YES sont envisagés comme faisant partie intégrante de l'évaluation globale des programmes AGA.

## RÔLES, RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES CLÉES

### LES JEUNES:



Il est prévu que les jeunes:

1. Établiront des partenariats avec des institutions nationales et locales pour développer de nouveaux projets innovants visant à promouvoir et consolider la gouvernance démocratique;
2. Se tiendront au courant des tendances de la gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental;
3. Participeront aux programmes d'AGA à tous les niveaux;
4. Contribueront et participeront aux initiatives de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental; et
5. Encourageront leurs pairs à participer de manière significative aux initiatives de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental..

<sup>9</sup>La matrice des orientations stratégiques et des résultats est annexée.

<sup>10</sup>Le Groupe consultatif sur la jeunesse d'AGA est prévu en tant que groupe consultatif pour la participation active des jeunes dans les processus et initiatives de la Plateforme de gouvernance africaine. Il doit être composé de représentants des jeunes issus des cinq régions du continent grâce à un processus de sélection compétitif.

## LEADERS DE LA JEUNESSE<sup>11</sup>



Il est prévu que les jeunes leaders devront:

1. Représenter leurs pairs dans divers forums de l'UA et de l'AGA;
2. Agir en tant que lien, permettant aux jeunes de participer aux processus de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental;
3. Partager l'information, transférer les compétences et les connaissances à leurs pairs et adultes sur la gouvernance démocratique en Afrique;
4. Encourager d'autres jeunes à jouer un rôle de leadership aux niveaux sous-national, national, régional et continental;
5. Agir en tant que défenseurs d'un changement de paradigme pour accroître l'engagement des jeunes à tous les niveaux;
6. Créer des opportunités pour les jeunes d'avoir accès aux initiatives de renforcement des capacités sur les questions de gouvernance démocratique en Afrique;
7. Partager des leçons et des expériences comparables sur les tendances, les défis et les perspectives de la gouvernance démocratique sur le continent;
8. Établir des partenariats avec les membres de la Plateforme africaine de gouvernance dans la formulation de politiques et l'élaboration de programmes visant à faire progresser les principes de gouvernance et à consolider la démocratie en Afrique; et
9. Orienter l'utilisation des médias sociaux pour faire avancer la cause de la gouvernance démocratique en Afrique.

<sup>11</sup>Aux fins de l'AGA-YES, les jeunes leaders sont des jeunes ayant une expérience démontrable dans l'organisation, la mobilisation et la programmation des jeunes. Plus précisément, ces personnes doivent avoir les compétences et les connaissances nécessaires pour participer et faciliter la mobilisation significative des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique aux niveaux sous-national, national, régional et continental.

## ÉTATS MEMBRES DE L'UA



Il est prévu que les États membres de l'UA devront:

1. Fournir un espace juridique et politique permettant aux jeunes de participer activement aux processus de gouvernance démocratique par la ratification, la domestication et la mise en œuvre des normes et standards régionaux et internationaux pour le développement des jeunes;
2. Faciliter un soutien budgétaire adéquat pour la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse alignées sur les plans de développement nationaux ainsi que des cadres continentaux et internationaux tels que l'Agenda 2063 de l'UA et les objectifs de développement durable 2030;
3. Établir et renforcer des plateformes d'engagement et d'interaction stratégiques avec les jeunes sur une base régulière;
4. Assurer des rapports réguliers sur la participation des jeunes aux processus de gouvernance démocratique des États membres, conformément aux responsabilités de l'ACDEG en matière d'établissement de rapports, entre autres mécanismes de rapport des États; et
5. Soutenir les initiatives dirigées par et axées sur les jeunes par des mécanismes d'incitation.

## LES OSC ET LES RÉSEAUX DES JEUNES



Il est prévu que les OSC et les réseaux de jeunes aux niveaux national, régional et continental devront:

1. Faciliter les partenariats pour générer des connaissances, partager des expériences, documenter les leçons apprises et promouvoir les meilleures pratiques en plaidant pour et en consolidant la gouvernance démocratique à leurs niveaux respectifs de travail;
2. Participer à l'élaboration des politiques et stratégies d'AGA en revalorisant leurs contextes respectifs;
3. Assurer la vulgarisation des normes et standards de gouvernance et de démocratie de l'UA à leurs niveaux respectifs de travail;
4. Coordonner des initiatives conjointes sur la gouvernance démocratique auprès de leurs membres;
5. Faciliter la communication, la coordination et la collaboration entre AGA et les citoyens, en particulier les jeunes; et
6. Promouvoir le leadership des jeunes et l'échange d'idées concrètes, d'innovations et d'activités qui améliorent les programmes de gouvernance démocratique.

## LES MEMBRES DE LA PLATEFORME DE GOVERNANCE



Il est prévu que les membres de la Plateforme devront:

1. Faire participer les jeunes à la planification, à la conception, à la prestation et à l'évaluation de leurs programmes respectifs;
2. Fournir un soutien technique et logistique aux initiatives pour les jeunes conformément à leurs mandats;
3. Intégrer la mobilisation des jeunes dans leurs politiques et stratégies;
4. Établir des liens fonctionnels avec les réseaux de jeunes; et
5. Entreprendre des programmes conjoints pour créer et maintenir la participation des jeunes dans la formulation des politiques et la prise de décision.
6. Établir des processus en matière de gouvernance démocratique à tous les niveaux.

## SECRÉTARIAT D'AGA



Il est prévu que le Secrétariat de l'AGA devra:

1. Renforcer les capacités de la Plateforme africaine de gouvernance pour la mobilisation des jeunes dans la gouvernance démocratique;
2. Effectuer une analyse des besoins et du potentiel des jeunes Africains et appliquer cette information, entre autres:
  - Impliquer pleinement les jeunes en tant que parties prenantes dans les processus décisionnels et les programmes de l'AGA à travers la mise en place et l'opérationnalisation du Groupe consultatif sur la jeunesse de l'AGA; et
  - Concevoir des programmes de renforcement des capacités pour les jeunes, pour promouvoir et renforcer leur participation aux processus de gouvernance démocratique et à la sauvegarde de la paix et de la sécurité du continent;
3. Évaluer l'impact de l'AGA-YES sur la participation des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental;
4. Soutenir les programmes des membres de la Plateforme africaine de gouvernance pour l'engagement et l'autonomisation des jeunes ;
5. Établir des alliances stratégiques avec des partenaires de développement pour promouvoir une gouvernance démocratique inclusive dans les États membres de l'UA;

6. Entreprendre régulièrement des enquêtes, des études, des sondages d'opinion et des évaluations sur l'engagement des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique;
7. Représenter les intérêts, communiquer activement et former des partenariats avec les réseaux régionaux de jeunes pour promouvoir la cause de l'inclusion des jeunes dans les initiatives de gouvernance démocratique aux niveaux national, régional et continental; et
8. Contribuer à l'élaboration de programmes et d'initiatives modèles de l'UA sur l'engagement des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique



**AGA**  
African Governance Architecture

Publication of African Governance Architecture (AGA)  
Department of Political Affairs,  
African Union Commission  
Roosevelt Street, W/21, K19  
PO Box 3243  
Addis Ababa  
Ethiopia

© AUC, January 2018

[www.aga-platform.org](http://www.aga-platform.org)  
[www.au.int/pa](http://www.au.int/pa)  
#DGTrends



**AGA**  
African Governance Architecture